

Plan d'action 2026-2027

Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



**Document explicatif destiné
aux parents de l'école**

À notre école

Le manque de respect, la violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables. Ils ne sont pas tolérés à l'école, ni dans les autobus scolaires, ni sur les parcours piétonniers, ni par le biais d'appareils électroniques.

Si des actes de violence mettant en cause la sécurité et l'intégrité d'une personne surviennent, les élèves doivent le déclarer et savoir que ces incidents seront gérés rapidement et efficacement.

Toute personne qui sait que de tels actes sont commis doit les déclarer. Chacun a le droit d'être protégé et a le devoir de protéger les autres. Tout le monde fréquentant l'école Notre-Dame doit être bien et en sécurité dans son milieu.

Portrait de la situation

Le portrait de la situation de notre établissement réalisé en avril 2026 démontre que :

- Le développement du sentiment de justice représente encore un défi, plusieurs élèves ayant de la difficulté à comprendre ce que ce concept signifie réellement. Les limites demeurent quant aux informations pouvant être partagées, en raison de la confidentialité des dossiers.
- Le climat relationnel et de soutien entre les élèves s'est amélioré par les actions et les formations.
- Par ailleurs, la cohérence entre tous les membres du personnel dans l'application des règles et des conséquences demeure des éléments importants à travailler tout au long de l'année afin d'augmenter la perception positive des élèves.
- De plus, l'impolitesse entre les élèves et envers le personnel de l'école s'est améliorée. Toutefois, nous devons demeurer vigilant.

Priorités

Les priorités pour l'année scolaire 2026-2027 sont :

- Formation et accompagnement du personnel pour l'enseignement des compétences socio émotionnelles;
- Enseignement des compétences socio émotionnelles aux élèves;
- Mise en place d'actions favorisant un climat positif en classe;
- Surveillance active de la cour d'école ;

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

À l'école Notre-Dame, la communication entre l'école et la maison est très importante. Nous pensons que travailler en équipe afin d'aider et d'accompagner nos jeunes est bénéfique et diminue les comportements inadéquats. La plateforme Mozaïk est utilisée par l'ensemble de notre équipe afin de faciliter les échanges et les suivis.

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Enseignement explicite des comportements attendus et soutien aux comportements positifs (méritas et aimants)
- Enseignement des compétences socio émotionnelles (adultes et enfants)
- Activités « écoles » pour développer l'attachement au milieu, pour tisser des liens et pour valoriser les efforts.
- Approche d'une école communautaire entrepreneuriale.
- Engagement des élèves dans les comités, les projets et la prise de décision et dans les moyens de prévention (voix des élèves).
- Animation d'ateliers d'habiletés sociales du préscolaire à la 6^e année.
- Application du plan de surveillance de la cour d'école.

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction et le personnel de l'école traitent avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

Au moment où le geste est observé et suivi :

- Arrêt d'agir et protection
- Évaluation de la situation et protection
- Soutien et intervention auprès des élèves

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

Le soutien est apporté autant à la victime, à l'agresseur qu'au témoin d'une situation.

Pour la victime : Il y a des rencontres où la victime est écoutée et des mesures de protection sont mises en place. Un suivi aux parents est fait et une référence à une ressource externe peut être faite au besoin.

Pour l'agresseur : Arrêt des actes d'intimidation, responsabilisation, réparation des torts, conséquences selon les règles de conduite de l'école et du protocole d'intervention du plan de lutte, suivi auprès des parents, mise en place de moyens et référence vers des ressources externes au besoin.

Pour les témoins : Continuer à valoriser leurs actions, leur donner le temps et l'endroit nécessaires pour la dénonciation.

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

- Auprès de tous les adultes en qui l'enfant fait confiance à l'école (titulaires, TES, éducateurs)
- Auprès de la coordonnatrice, Mme Angélie Landry (TES) : angelie.landry@cssdn.gouv.qc.ca
- Auprès de la directrice de l'école, Mme Myriam Chabot, notre-dame@csssdn.gouv.qc.ca
- Par téléphone : 418-838-8548

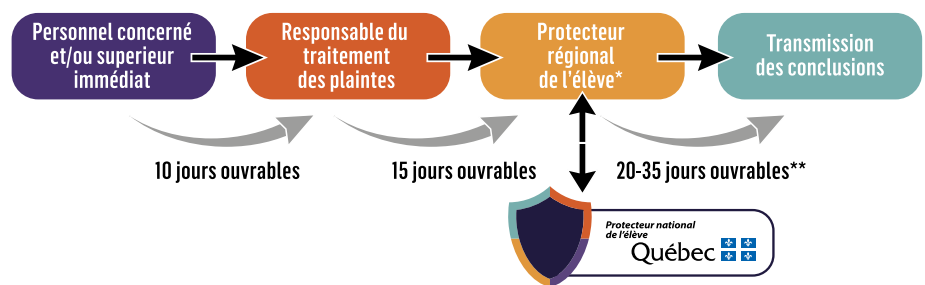
Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire : Remplir un [formulaire de plainte](#).

Violence à caractère sexuel

Toute personne **peut signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire. Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : juin 2026

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec



Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous

Document destiné aux parents et au protecteur de l'élève

Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 2025-2026 ?

Les priorités pour l'année scolaire 2025-2026 sont :

- Formation et accompagnement du personnel pour l'enseignement des compétences socio émotionnelles;
- Enseignement des compétences socio émotionnelles aux élèves;
- Mise en place d'actions favorisant un climat positif en classe;
- Surveillance active de la cour d'école ;

Quelles actions avons-nous réalisées ?

Les enseignants ont reçu 3 formations afin d'aider au climat scolaire (2 formations en lien avec les compétences socio émotionnelles et une en lien avec les abus sexuels.

- Les élèves ont eu 3 ateliers animés conjointement avec la TES et le titulaire. Les sujets abordés étaient : le civisme, le sentiment de justice, l'affirmation de soi positive.
- Les élèves ont reçu une présentation des 5 domaines de compétences socio émotionnelles.
- Des affiches ont été installées en classe.
- Les élèves de la 3^e année à la 6^e année ont été consultés par un sondage en lien avec les compétences socio émotionnelles.
- Les élèves ont vécu des activités sentiment d'appartenance : récréations prolongées, activité de décroïsonnement, pm film, chocolat chaud offert, activités entrepreneuriales.

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

Impacts sur le climat scolaire

- Amélioration du sentiment de sécurité et de bien-être : Les formations et ateliers contribuent à instaurer un environnement où les élèves se sentent mieux compris, soutenus et respectés.
- Cohérence des interventions: Lorsque le personnel partage un langage commun autour des compétences socio-émotionnelles, les interventions deviennent plus harmonisées, ce qui stabilise le climat scolaire et réduit l'imprévisibilité pour les élèves.
- Renforcement du sentiment d'appartenance: Les activités collectives (récréations prolongées, décloisonnement, chocolat chaud, activités entrepreneuriales) créent des moments positifs qui renforcent la cohésion et la culture d'école.

Impacts sur les élèves

- Développement des compétences socio-émotionnelles : Les ateliers et les présentations permettent aux élèves de mieux comprendre leurs émotions, de développer l'affirmation de soi (demande plus d'aide), le civisme et le sens de la justice. Cela favorise des relations plus saines et une meilleure gestion des conflits.
- Sentiment d'être écoutés et considérés : Le sondage et les différentes actions auprès des élèves leur donne une voix dans l'école. Cela renforce leur empowerment et leur perception d'être des acteurs importants de leur milieu. Ils désirent approfondir leurs connaissances dans la gestion des émotions et des conflits (résultats clairs au sondage).

Impacts sur le personnel scolaire

- Renforcement des compétences professionnelles
- Diminution du stress et du sentiment d'impuissance
- Meilleure collaboration entre les intervenants
- Alignement sur une vision commune